

Appel aux habitants – Sécheresse 2025 et dommages constatés

Bonjour à toutes et à tous,

Suite aux épisodes de sécheresse survenus cette année (2025), nous souhaitons savoir si d'autres habitants de la commune ont constaté des dommages sur leurs habitations ou terrains (fissures sur les murs, affaissements de terrain, etc.).

Dans le cadre d'une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, il est important de recenser tous les sinistrés afin de constituer un dossier collectif à transmettre à la mairie, puis à la préfecture.

Si vous avez été touché, merci de bien vouloir vous manifester, en contactant directement la mairie à mairie.pirajoux@wanadoo.fr, en déposant une déclaration écrite avec des photos des dégâts constatés.

Merci de vous signaler avant le 15 octobre 2025 pour que la demande puisse être déposée dans les délais.

En vous remerciant pour votre réactivité et votre solidarité.

Cordialement,
Noël PIROUX